

## La municipalité a offert ses vœux

Il y avait du monde à la présentation des vœux de la municipalité, le vendredi 11 janvier au complexe sportif.

La cérémonie a débuté par la présentation des nouveaux élu(e)s au Conseil Municipal des Jeunes pour 2019-2020.

Le 1<sup>er</sup> adjoint, Jean-Claude Deflandre, a ensuite dressé le bilan de l'année écoulée, en duo avec la directrice générale des services, Corinne Kakol. Ils ont évoqué les principales délibérations du Conseil municipal, les actes administratifs, le personnel communal et les nouveaux services apportés à la population.

Après la rétrospective 2018 en images, le maire, André Pau, s'est adressé à l'assistance pour présenter les perspectives pour notre ville et ses vœux de paix et de douceur pour 2019. *"Hallennes, comme toutes les communes de France, connaît des difficultés, des incertitudes liées au manque de lisibilité de ses ressources à venir. Songez qu'en 10 ans, les dotations de l'État ont baissé de 29,5 %. Ce n'est pas rien pour notre budget de fonctionnement..."* Dans ces conditions, la commune ne peut se lancer dans un programme d'investissement démesuré. L'investissement 2019 se limitera donc essentiellement à l'entretien lourd des bâtiments publics qui vieillissent. *"L'avenir passe par la mutualisation des moyens, les achats groupés et le partage des coûts des nouvelles missions, comme le Règlement Général sur la Protection des Données."*

Concernant notre population, elle a augmenté pour atteindre aujourd'hui 4 249 habitants. *"Il reste 36 logements à construire sur l'écoquartier auxquels s'ajouteront 20 logements locatifs sociaux sur le site de l'ancien hôpital et 6 logements du projet de la rue Jean Jaurès à l'horizon 2020."* Notre parc locatif social, qui compte aujourd'hui 252 logements, passera donc à 290 logements. *"C'est encore insuffisant au sens de la loi SRU, mais nous revenons de bien loin."* Enfin, le maire a répondu aux interrogations sur l'emplacement à venir du centre commercial Leclerc : *"Il restera bien à sa place, rue Emile Zola."*

André Pau a conclu cette cérémonie en annonçant briguer un 4<sup>ème</sup> mandat. *"Le groupe majoritaire DIFC m'a d'ores et déjà renouvelé sa confiance et a souhaité m'accompagner aux prochaines élections municipales de 2020."*



